

Festi'Val de Durance 2025

Festival de théâtre amateur

Du 10 au 12 octobre 2025 à Meyrargues (salles des fêtes)

Du 17 au 19 octobre 2025 à Jouques et Peyrolles en Provence (salle Frédéric Mistral)

REGLEMENT DU FESTIVAL

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les troupes amateurs de la région peuvent faire acte de candidature dans la catégorie « Jeune public », « Adulte » et « Tout public ».

2. SELECTION

Un comité de sélection composé de membres de l'association «Festi'Val deDurance» fait le choix des spectacles.

Les compagnies retenues seront prévenues au plus tard le 20 juin 2025.

3. FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription au festival est gratuite.

4. RECETTE

Aucune représentation du festival ne peut donner lieu à une part sur recette.

5. REPAS

Chaque soir après le dernier spectacle, le repas est offert à chaque comédien, technicien et metteur en scène des spectacles du jour.

6- FORMALITES

Retourner la fiche d'inscription complétée, accompagnée d'une photocopie de l'autorisation de jeu SACD avant le 4 mai 2025. Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

Lorsque votre participation est acquise, nous vous rappelons que, en préalable de la représentation, il vous revient de déclarer la date et le lieu de la représentation auprès de la SACD.

Vous devez ensuite nous envoyer copie de cette déclaration. Aucune compagnie ne sera acceptée sans cette déclaration.

Vous devez vous acquitter des droits SACD puis nous envoyer la facture afin que nous vous remboursions après la représentation. Précisez si vous êtes une compagnie fédérée.

7- DOSSIER

Envoyer un dossier concernant la pièce contenant des photos paysages et portraits et un résumé de 300 caractères maximum.

8- DEFRAIEMENT

Un défraiement est prévu pour les troupes retenues.

Renvoyer avant le 04 mai 2025

-La fiche d'inscription

-L'autorisation de jeu SACD

Par mail :

nath.bergeret@orange.fr

Retrouvez nous sur le net

festival-de-durance.over-blog.com